



Emploi au 4^e trimestre 2018 : environ 2 340 nouveaux emplois en Normandie

Après un troisième trimestre 2018 en légère baisse (- 0,1 %), la Normandie progresse de nouveau et fait plus que compenser la perte enregistrée. La Région gagne 0,3% d'emplois salariés ce trimestre et fait aussi bien que la France. La masse salariale dans la région progresse de 0,4 % ce trimestre, confirmant un résultat déjà positif de 0,6 % lors de la période précédente. Ce résultat suit la tendance observée en métropole (+ 1 %), mais de façon moins prononcée. Comme au niveau national, le salaire moyen par tête (SMPT) est en hausse ce trimestre (+ 0,3 %), et atteint 2 351 euros brut par mois.

Après une baisse au trimestre précédent, l'évolution de l'emploi salarié en Seine-Maritime enregistre une hausse de 0,2 % par rapport au troisième trimestre 2018 qui conduit à un gain d'un peu plus de 770 emplois. Sur un an la progression est de 0,2 % soit une création de 830 emplois.

La croissance d'emploi observée depuis plus d'un an dans la Manche se confirme encore ce trimestre avec un gain de 760 salariés (+ 0,7 %). L'évolution annuelle est la plus forte de la région et atteint 1,6 %, soit 1 820 postes supplémentaires.

L'emploi dans le Calvados continue sur sa lancée avec une progression de + 0,4 % ce trimestre (+ 650 salariés). Cette suite de bons résultats a permis d'atteindre une croissance annuelle de 0,9 %, ayant généré la création de près de 1 660 emplois sur un an.

Le département de l'Eure évolue en dent de scie depuis un an. Ce trimestre, il repart à la hausse (+ 0,3 %) et crée 340 postes. Sur un an l'évolution est de 0,1 %, + 120 emplois dans le secteur privé.

Dans l'Orne, la tendance baissière se confirme depuis trois trimestres (- 0,3 %) et l'évolution annuelle reste la seule négative de la région (- 0,9 %) entraînant la perte de 570 postes.

La masse salariale continue de progresser

Après une hausse de 0,6 % au cours du trimestre précédent, la masse salariale augmente de 0,4 % ce trimestre soit 24,6 millions d'euros de plus.

Sur ce trimestre, l'augmentation la plus forte (+ 0,9 %) se situe dans la Manche avec environ 7 millions d'euros supplémentaires.

Dans le Calvados, la progression est supérieure à la moyenne régionale (+ 0,8 %), soit + 10 millions d'euros.

En Seine-Maritime et dans l'Orne, on observe une progression de 0,2 %, au troisième trimestre 2018.

Dans l'Eure, l'évolution atteint 0,1 %, soit un gain de 0,8 millions d'euros de masse salariale.

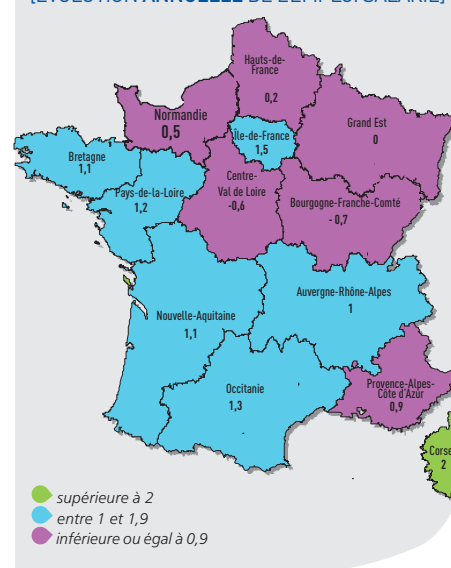
Le salaire moyen augmente de 0,3 %

Après une augmentation de 0,5 % du salaire moyen au trimestre précédent, la hausse atteint 0,3 % ce trimestre dans la région Normande. Elle est inférieure à l'évolution nationale qui est de 0,7 %. L'évolution annuelle du salaire moyen est de 1,6 % en Normandie, contre 2,3 % en France métropolitaine.

CHIFFRE CLÉ

+ 0,3 % : l'emploi normand repart à la hausse au 4^e trimestre 2018, soit environ 2 340 salariés supplémentaires.

(ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'EMPLOI SALARIÉ)



(ÉVOLUTION DE L'EMPLOI, DE LA MASSE SALARIALE ET DU SALAIRE MOYEN)

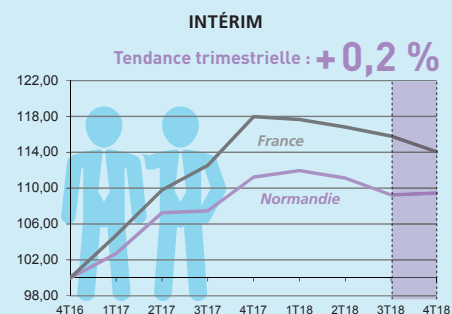
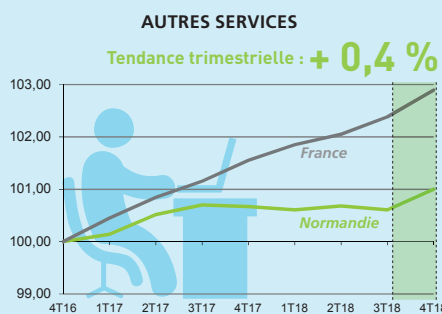
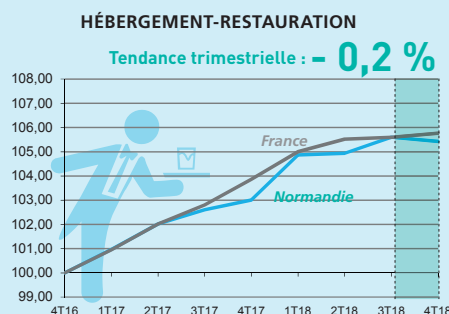
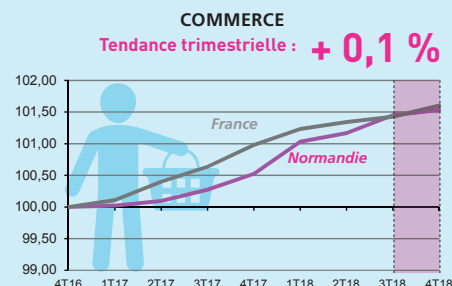
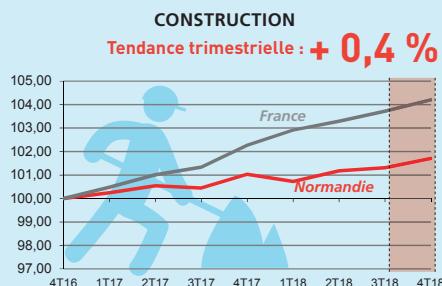
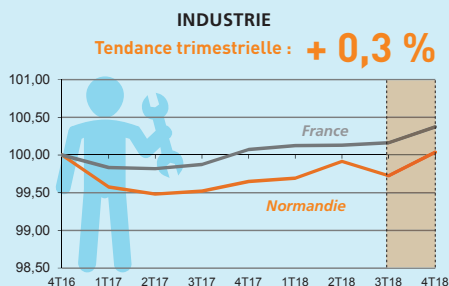
	En niveau 2018 T4	Evolution trimestrielle (en %)					Evolution annuelle (en %)
		2017 T4	2018 T1	2018 T2	2018 T3	2018 T4	
Région							
Emploi salarié (en milliers)	821,0	0,3%	0,2%	0,1%	-0,1%	0,3%	0,5%
Masse salariale (en M€)	5 794,5	0,8%	0,4%	0,7%	0,6%	0,4%	2,2%
SMPT (en €)	2 351	0,5%	0,2%	0,5%	0,5%	0,3%	1,6%
France							
Emploi salarié (en millions)	18,5	0,6%	0,3%	0,1%	0,2%	0,3%	0,9%
Masse salariale (en M€)	146 664,0	0,9%	0,9%	0,9%	0,7%	1,0%	3,5%
SMPT (en €)	2 644	0,5%	0,4%	0,6%	0,5%	0,7%	2,3%

SMPT = salaire moyen par tête

Les secteurs des autres services et de la construction enregistrent la plus forte hausse ce trimestre (+ 0,4 %)

[ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ SUR 2 ANS]

Source : Acoff / Urssaf



Les autres services hors intérim repartent à la hausse

Le secteur des autres services, qui représente 42 % de l'emploi normand du secteur privé, repart à la hausse (+ 0,4 %). Après un léger repli le trimestre précédent (- 0,1 %), au 4^e trimestre 2018 le secteur a créé 1 370 emplois. Ce secteur, avec celui du BTP, affiche la plus forte hausse du trimestre.

Hormis l'Orne qui affiche une perte de - 0,3 % (- 80 postes), les résultats sont homogènes d'un département à l'autre allant de + 0,3 % dans l'Eure (+ 130) et la Manche (+ 120) à + 0,5 % en Seine-Maritime (+ 840 postes). Le Calvados se porte bien + 0,4 % (+ 360 salariés).

L'industrie rebondit de nouveau et dépasse son niveau de fin 2016

Après une baisse de 350 emplois (- 0,2 %) au troisième trimestre 2018, les effectifs salariés du secteur de l'industrie repartent à hausse (+ 0,3 % soit + 580 salariés). De ce fait la mauvaise performance du trimestre dernier est largement compensée.

La Manche a l'augmentation la plus significative (+ 1,2 % soit + 360 emplois).

La Seine-Maritime (+ 0,2 %, soit + 150 postes), l'Eure (+ 0,2 %, soit + 80 postes) et l'Orne (+ 0,1 %) progressent plus légèrement.

Le Calvados voit ses effectifs salariés légèrement diminuer de 0,1 % entraînant la perte de 40 emplois.

Le BTP continue sa progression

Suite à la création d'environ 90 emplois au troisième trimestre 2018, les effectifs salariés dans le secteur de la construction affichent une hausse de 0,4 % (+ 270 postes).

Sur un an, l'emploi du secteur progresse de 0,7 % (+ 460 postes).

L'augmentation de l'emploi sur le trimestre se vérifie sur l'ensemble des départements. Les évolutions vont de + 0,2 % en Seine-Maritime (+ 60 emplois) et dans l'Orne (+ 10 emplois), à + 0,7 % dans le Calvados (+ 90 emplois) et l'Eure (+ 70 emplois).

Sur un an la tendance est positive en Seine-Maritime (+ 1,3 %, soit + 360 postes), dans le Calvados (+ 0,6 %, soit + 80 postes) et l'Eure (+ 1,6 %, soit +160 postes).

La Manche (- 0,6 % soit - 80 postes) et l'Orne (- 1,1 % soit - 60 postes) sont orientés à la baisse.

Le commerce ralentit

Après une hausse de 0,3 % (+ 370 emplois) le trimestre dernier, la branche du commerce en Normandie ralentit. Au quatrième trimestre l'augmentation n'est plus que de

0,1 % (+ 110 emplois). Cependant, sur un an, la hausse atteint 1 %, soit un peu plus de 1 340 salariés supplémentaires.

Dans ce secteur, la Manche et de l'Eure enregistrent les meilleurs résultats avec une progression de + 0,4 % (respectivement + 90 postes et + 80 postes) devant le Calvados en légère hausse de 0,1 %.

La Seine-Maritime (- 0,1 %, - 60 postes) et l'Orne (- 0,2 %, - 20 postes) sont en recul ce trimestre

Léger recul des hôtels-café-restaurants (HCR)

Les évolutions dans le secteur de l'hôtellerie-restauration sont très dispersées allant de - 2,1 % dans l'Orne (- 50 emplois) à + 1,3 % dans l'Eure (+ 70 emplois).

Au cours du quatrième trimestre, le secteur aura détruit environ 70 postes en Normandie (- 0,2 %).

En Seine-Maritime, la baisse atteint 0,5 % soit 70 emplois perdus.

La Manche et le Calvados sont un peu en baisse de 0,1 % entraînant une diminution totale de 20 postes.

L'intérim redémarre doucement

Après une baisse de 1,7 % au précédent trimestre, les effectifs salariés dans l'intérim augmentent de 0,2 % soit un gain de 80 emplois. Les résultats du trimestre sont très hétérogènes sur la Normandie. Le Calvados et la Manche sont en hausse respectivement de 2,6 % et de 2,4 %, entraînant la création de 230 emplois dans le premier et 160 dans le second, alors que le reste de la région affiche des baisses allant de 0,9 % (- 160 postes) en Seine-Maritime à 1,2 % dans l'Eure (- 100 emplois) et l'Orne (- 40 postes).

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

	Effectif 2018-T4	Normandie Evolutions				France Evolution annuelle	
		Trimestrielle		Annuelle		en Nbre en %	
		en Nbre	en %	en Nbre	en %	en Nbre	en %
Industrie	184 055	578	0,3%	718	0,4%	8 962	0,3%
Construction	69 394	272	0,4%	462	0,7%	26 336	1,9%
Commerce	134 275	111	0,1%	1 335	1,0%	18 842	0,6%
Hébergement et restauration	40 188	-66	-0,2%	921	2,3%	20 232	1,8%
Autres services	348 612	1 365	0,4%	1 149	0,3%	118 316	1,3%
Total hors intérim	776 524	2 260	0,3%	4 586	0,6%	192 688	1,1%
Intérim	44 448	83	0,2%	-716	-1,6%	-27 090	-3,3%
Total	820 972	2 343	0,3%	3 870	0,5%	165 598	0,9%

Rouen, Caen et Le Havre en hausse au 4^e trimestre 2018

La zone d'emploi de Rouen crée près de 920 emplois. Celle du Havre en gagne 520 et Caen 490.

Rouen renoue avec la création d'emplois

L'effectif salarié du privé augmente de 0,4 % dans la zone d'emploi de **Rouen** (+ 920 emplois), en mettant fin à la stagnation du trimestre précédent.

Ce bon résultat est notamment porté par le secteur des autres services hors intérim en progression de 0,5 %, soit + 470 postes supplémentaires.

L'intérim (+ 1,3 %, soit + 150 emplois), la construction (+ 0,6 %) et l'industrie (+ 0,2 %) confortent l'augmentation observée. Le secteur des hôtels-café-restaurants (HCR) résiste et augmente de 0,5 %, soit 50 postes de plus.

A contrario, le commerce perd 0,2 % de ses effectifs salariés (-70 postes)

Sur un an la tendance est positive (+ 0,8 % soit 1 790 emplois supplémentaires).

Caen confirme ses gains d'effectifs

La zone d'emploi de **Caen** augmente de 0,4 % sur la dernière période observée, confirmant la tendance du trimestre précédent (+ 0,5 %). Ce résultat a généré la création d'environ 490 nouveaux emplois.

Les évolutions sont contrastées d'une activité à l'autre. Le secteur des autres services hors intérim progresse de 0,4 % (+ 270 emplois), l'intérim de 2,4 % (soit + 145 postes supplémentaires) et la construction de 0,7 %.

A l'inverse les secteurs des HCR (- 0,3 %, soit 20 postes de perdus) et du commerce

(- 0,2 %, soit 50 emplois de moins) reculent. L'industrie est également en diminution de 0,3 %.

En un an, la zone d'emploi de Caen a généré 1 300 nouveaux emplois. (+ 1 %).

Le Havre rebondit grâce aux services hors intérim

Après la perte de 350 postes au 2^e trimestre et de 580 au 3^e, la zone d'emploi du **Havre** rebondit ce trimestre de 0,5 %, soit une augmentation de 520 salariés.

Le secteur des autres services avec une croissance de 1 %, crée 510 postes supplémentaires. Ce bon résultat explique l'augmentation de la zone d'emploi du Havre. L'industrie progresse légèrement (+ 0,2 %)

Les HCR (- 0,9 % soit - 40 postes) et le commerce (- 0,2 % soit - 25 emplois) affichent des pertes.

Le BTP régresse légèrement de 0,4 %. L'intérim est stable.

Globalement, sur la zone d'emploi havraise, l'évolution annuelle atteint 0,5 % soit environ 500 postes créés.

Cherbourg-en-Cotentin toujours en hausse et amplifie, Évreux en léger recul à cause de l'intérim

La zone d'emploi de **Cherbourg-en-Cotentin** a gagné 435 emplois (+ 0,9 %) sur la période qui vient confirmer l'évolution positive sur un an de + 2,3 % soit 1 130 nouveaux emplois.

Les branches de l'industrie et de l'intérim ont contribué à cette évolution (+ 225 pour le premier et + 180 postes pour le second).

Le secteur du commerce a également pris sa part avec un gain de 0,5 % soit 40 emplois gagnés.

A l'inverse les secteurs des autres services hors intérim et du BTP diminuent légèrement respectivement de 0,2 % et de 0,3 %, entraînant la suppression de 55 emplois. Les HCR sont stables.

La zone d'emploi d'**Évreux** perd 0,1 % d'effectifs ce trimestre (- 30 salariés), après une perte de 80 emplois le trimestre précédent.

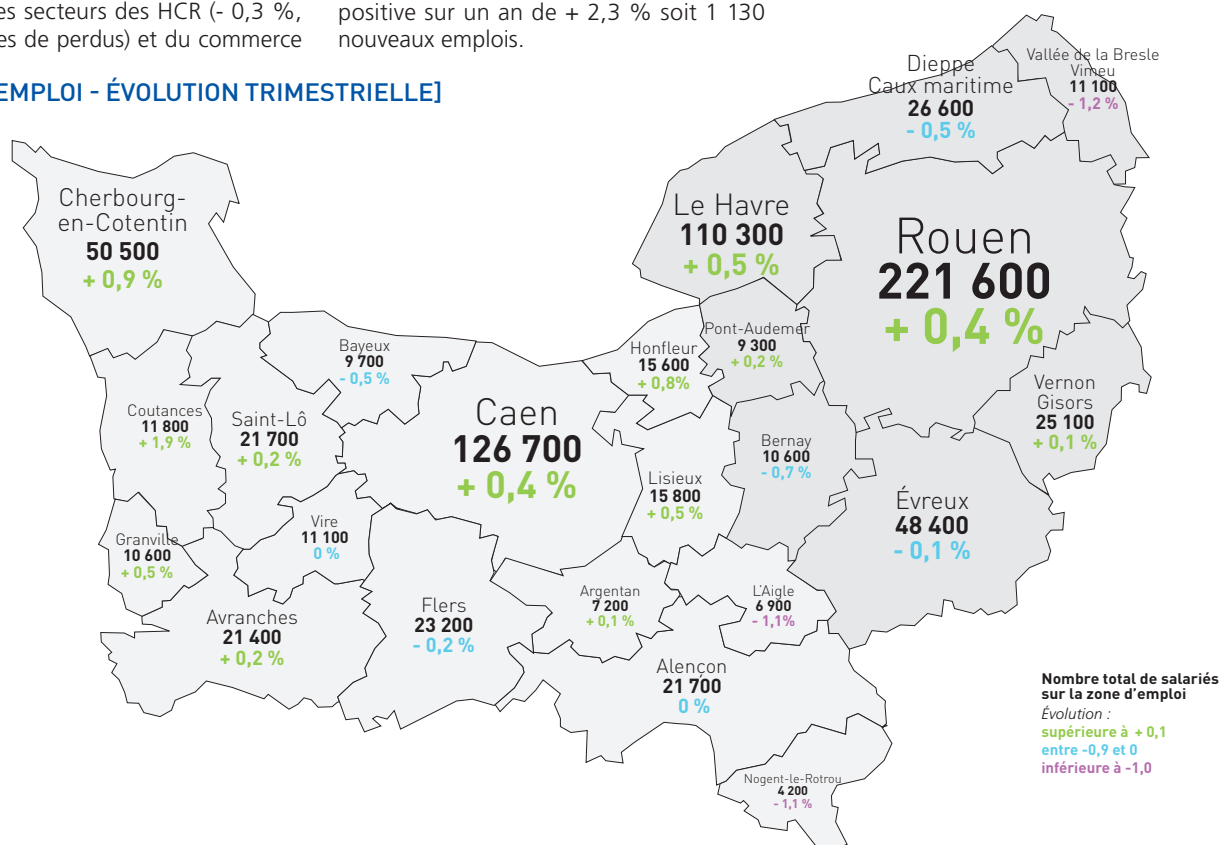
Le secteur de l'intérim explique ce résultat avec près de 240 emplois perdus. Les autres services hors intérim sont stables suite à la perte de 200 emplois au 3^e trimestre 2018.

A l'inverse, on peut noter une progression de 1 % dans le commerce (+ 80 postes) et de 0,8 % dans les HCR (+ 20 postes).

L'industrie se reprend avec une augmentation de 0,5 % et le BTP continue de croître (+ 1,4 %).

Il est à noter que les bassins d'**Alençon** et d'**Argentan** sont stables, tandis que **Flers** et **L'Aigle** ont engendré la perte de 130 emplois. La **Vallée de la Bresle-Vimeu** (partie Normandie) et **Dieppe-Caux-Maritime** perdent respectivement 135 et 140 emplois.

[ZONES D'EMPLOI - ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE]



Le secteur de l'industrie dépasse son niveau de fin 2016 en Normandie

Le secteur de l'industrie ne détruit plus d'emplois depuis la mi-2017 et malgré un trou d'air au 3^e trimestre, la tendance du secteur est haussière (+ 0,4 % en un an, soit + 720 emplois). Au quatrième trimestre, l'augmentation de 0,3 % permet la création de 580 emplois.

La fabrication de matériel de transport (+ 0,7%, soit + 175 postes) progresse ce trimestre. Cela se traduit tant dans l'industrie automobile (+ 80 postes) que dans la fabrication d'autres matériels de transport (+ 95 postes). Cependant, sur un an l'augmentation du segment (+ 0,9 %, soit + 220 emplois) est liée à la fabrication d'autres matériels de transport (+ 280 emplois) ; l'industrie automobile régresse (- 60 emplois).

La production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution et l'industrie des plastiques

et autres produits non minéraux prennent également leur part avec respectivement des évolutions de + 1,4 % (soit + 110 postes) et de + 0,8 % (soit + 160 salariés). Sur un an ces deux segments engendrent la création de 580 nouveaux emplois.

Après un troisième trimestre difficile (- 1,6 % soit - 470 postes) l'agroalimentaire repart à la hausse (+ 0,4 % soit + 100 postes). Sur un an le segment reste légèrement à la baisse de 0,1 % et détruit 30 postes.

A l'inverse, sur la période observée, la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (- 2,8% soit - 120 postes) et le bois et papier (- 1,1 % soit - 110) continuent de reculer. Il en est de même sur un an avec la perte de 750 emplois.

Au niveau des départements, hormis celui du Calvados les quatre autres sont en progression. Les évolutions du trimestre

vont de - 0,1 % dans le Calvados (- 40 postes), à + 1,2 % dans la Manche (+ 360 postes).

Ces bons résultats se retrouvent aussi en Seine-Maritime (+ 0,2 %, soit + 150 emplois) et dans l'Eure + 0,2%, soit + 80 emplois). L'Orne progresse plus faiblement de 0,1 %, soit 10 nouveaux emplois.

Progression du nombre des déclarations préalables à l'embauche

Cette amélioration s'observe également au regard des déclarations préalables à l'embauche et notamment celle en CDI qui progresse de 7,7 % au quatrième trimestre 2018, la hausse atteignant 13,7 % sur un an.

Pour les CDD courts, l'augmentation est de 6,8 % (4,4 % en un an).

En revanche au niveau des CDD longs (supérieurs à un mois) on a une diminution de 7,7 %, mais sur un an la tendance reste bonne avec une hausse de 3,2 %.

[ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE EN NORMANDIE]

	Effectif 2018-T4	Evolutions			
		Trimestrielle		Annuelle	
		en Nbre	en %	en Nbre	en %
Calvados	29 678	-38	-0,1%	71	0,2%
Manche	29 878	364	1,2%	865	3,0%
Orne	18 059	13	0,1%	-191	-1,0%
Eure	36 216	84	0,2%	-147	-0,4%
Seine maritime	70 225	153	0,2%	120	0,2%
Total	184 055	578	0,3%	718	0,4%

Information : Les séries d'effectifs salariés et de masse salariale ont évolué depuis la publication des chiffres du premier trimestre 2017. Les changements concernent le périmètre du secteur privé ainsi que la méthodologie de désaisonnalisation des séries dans le cadre d'une harmonisation des concepts avec l'Insee et la Dares.

Plus d'informations sont disponibles sur acoss.fr, rubrique Acoss Stat / n°241

[SOURCES ET MÉTHODOLOGIE]

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel. Il comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

L'introduction depuis mars 2015 de la déclaration sociale nominative (DSN) qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en œuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, peuvent conduire à des révisions plus ou moins importantes durant la phase de montée en charge

La masse salariale (assiette dé plafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indé-

pendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acoss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

En savoir plus

L'observatoire économique

Les publications statistiques de l'Acoss et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont disponibles sur le site www.acoss.fr.

Abonnez-vous à ACOSS.FR



Directeurs de la publication : Hervé Castre et Ollivier Dervillers

Rédacteurs : Pôles statistiques et communication Urssaf Haute et Basse-Normandie

www.contact.urssaf.fr